

professeur développe une thèse, énonce des principes et des lois, bâtit des arguments, met en évidence les sophismes, renverse les systèmes erronés, en démontre la fausseté par des raisonnements solides, clairs et propres à satisfaire les jeunes intelligences toujours si avides de connaître la vérité. Cet enseignement n'est qu'un secours et un moyen extérieur, qui devient inutile s'il n'est mis en œuvre par le propre esprit des élèves. L'assimilation de la vérité exige un travail personnel pénible, sérieux, une attention soutenue, une application persévérante et réfléchie. C'est donc la réflexion qui féconde les efforts intellectuels, développe l'intelligence, l'agrandit et l'élève. Les vérités que nous puisons dans les manuels, ou qui tombent des lèvres d'un précepteur, sont des aliments qu'il nous faut digérer et nous assimiler; cette assimilation ne s'opère que par l'attention et la réflexion. Si les facultés ne font pas d'efforts réels, les vérités ne font que passer devant l'esprit et s'effleurent sans s'y imprimer; elles ne laissent aucune trace dans la mémoire. Sans la réflexion, elles s'entassent pêle-mêle dans l'esprit, y amoncellent des nuages au lieu de l'éclairer. Elles ne deviennent point comme une partie de notre intelligence, ne la compénètrent pas; au contraire, ce sont de véritables étrangères qui traversent notre esprit et ne tardent pas à en sortir. L'illusion la plus fréquente et la plus nuisible aux jeunes gens, c'est de s'imaginer que l'important est de surcharger la mémoire de détails et de faits. C'est une erreur capitale, qu'il faut d'autant plus combattre qu'elle est plus universelle. De notre temps il arrive que l'abondance l'emporte souvent sur la qualité dans les œuvres de l'esprit. Cette lacune si déplorable accuse un manque de réflexion alarinant, et une coupable abstention d'efforts personnels et soutenus. On oublie l'essentiel; on ne s'accoutume pas à réfléchir et à développer ses facultés intellectuelles par des exercices. Les connaissances s'acquiescent, mais ne se transmettent pas comme un héritage naturel. Par conséquent, la science de nos pères ne fait pas la nôtre, et les connaissances du professeur ne

sont pas non plus une propriété de notre esprit. De même, ce que nous avons n'appartient pas à nos parents, à nos maîtres, ni à nos cousins, mais à nous exclusivement. Comme l'objet d'une science on est soit à fait indépendant, ainsi nos connaissances sont subjectives, individuelles, indépendantes de celles des autres, elles sont inaliénables. Puisque les choses se passent ainsi, puisque les vérités conprises et possédées par l'intelligence sont à l'abri des convoitises d'autrui, et ne peuvent pas du tout dédommager ceux qui jouissent d'une grande force d'inertie, il nous reste donc à conclure, suivant les lois de la logique, que le mode d'acquisition précède le mode de possession, et qu'il n'y a que le travail personnel qui soit absolument profitable et efficace.

JOAS.

Questions d'instruction publique

Nous avons appris, avec une joie très sincère, que le gouvernement de Québec a renoncé à son projet de la création d'un ministère de l'Instruction publique. Nous avons assez combattu, dans toute la mesure de nos faibles moyens, ce que nous considérons comme un bouleversement pernicieux de l'organisation scolaire de la Province, pour avoir maintenant le droit d'offrir au cabinet de Québec nos chaleureuses félicitations pour la ligne de conduite qu'il s'est décidé à adopter en cette matière.

Finie, la légende! Du moins, nous l'espérons.—Cette légende, qui a eu cours durant les dernières années, c'était celle de la prétendue infériorité de la province de Québec dans le domaine de l'instruction publique.

Nous avons été ravis—c'est le mot juste—de lire le beau plaidoyer qu'a fait au Conseil législatif, le 13 janvier, l'honorable M. Marcil (1) en faveur de notre système d'éducation et des admirables résultats qu'il nous a valu. Plus récemment, nous avons été également charmés à la lecture du discours de l'honorable M. Turgeon, ministre de la Colonisation, prononcé devant l'Assemblée législative, sur les progrès scolaires accomplis dans notre Province et sur la grande part de mérite qui revient à notre clergé dans ces développements.

Ces deux discours, et celui de l'honorable M. Chapais, prononcé, il y a un an, au Conseil législatif, nous vengent admirablement des

(1) M. Marcil est décédé subitement lundi, le 23 janvier.

settes et injustes attaques dont notre Province catholique et française s'est vue l'objet depuis quelques années.

ORNIS.

Feu Mgr Racine

On a chanté à la cathédrale, jeudi dernier, le service annuel pour le repos de l'âme du premier évêque de Chicoutimi, Mgr Hamel, l'un des compagnons de classe du défunt évêque, a célébré l'office divin. On se rappelle que ce prélat a prononcé l'oraison funèbre, une pièce d'éloquence bien remarquable, aux funérailles de Mgr Racine.—S. G. Mgr l'archevêque de Québec a donné l'absoute.

Bibliographie

La Bannière de Marie Immaculée pour 1899 n'est pas moins remarquable que ses livraisons des années précédentes. Outre un bon nombre de grands portraits, demi-ton, très réussis, elle contient des articles très intéressants. L'abonnement à cette revue, qui n'est que de 25 cts, croyons-nous, assure aux souscripteurs de notables avantages spirituels. S'adresser aux RR. PP. Oblats du Juniorat du Sacré-Cœur, (C. H. W. A.)

L'examen d'hiver, qui a commencé ce matin, se terminera lundi soir. Heureux ceux qui n'ont qu'à prendre connaissance de cette nouvelle, et qui ne sont pas autrement intéressés en la question!

Nous remercions, de tout cœur, le *Tri-furien*, la *Semaine religieuse de Québec*, ainsi que nos confrères de la presse chicoutimienne, le *Protecteur du Saguenay*, la *Défense* et le *Progrès du Saguenay*, de la façon tout à fait gracieuse dont ils ont salué l'entrée de notre journal dans la 7^e année de son existence.

La *Défense* vient de commencer sa deuxième année, et nous lui en faisons nos meilleurs compliments. Ce journal a répondu à ce que ses débuts nous promettaient. Mais nous pouvons aujourd'hui attendre encore bien davantage. En effet, ce confrère nous annonce qu'il vient d'assurer à sa rédaction les services de M. Ph. Masson, dont nous avons plusieurs fois signalé la longue expérience, les solides convictions et la plume bien française.

Nos félicitations au *Manitoba* pour son article de rédaction du 11 janvier. Il y a longtemps que nous n'avons rien lu d'aussi péremptoire sur l'historique de la question scolaire du Manitoba.